

Programme des bourses aux étudiants

Fondation de France - IUT

**APPEL
À CANDIDATURES
2022**

DATE LIMITE
DE DÉPÔT
DES DOSSIERS :
16 NOVEMBRE 2022, 17H.

Contexte

L'entrée dans la vie active et l'autonomie financière des jeunes adultes sont de plus en plus tardives, en raison notamment de la prolongation des études et des difficultés d'accès au premier emploi et à un logement. De ce fait, les jeunes dépendent plus longtemps des ressources familiales, ce qui peut s'avérer problématique lorsqu'ils ne peuvent compter sur cet appui. De plus, la crise sanitaire a encore aggravé la situation de ces jeunes particulièrement vulnérables.

À qui s'adresse l'appel à candidatures ?

La Fondation de France en partenariat avec les IUT et l'assemblée des directeurs d'IUT (ADIUT), lance sa première édition des bourses dédiées aux étudiants de la région Grand Est. Les bourses sont destinées à tout jeune majeur de 18 à 25 ans, en difficultés financières, privé de soutien financier familial, suivant un parcours dans un des 15 IUT* de la région Grand Est et nécessitant une aide ponctuelle pour améliorer les conditions de sa poursuite d'études.

Quels sont les projets concernés ?

Les projets présentés peuvent concerner prioritairement les frais d'inscription, l'achat de fournitures, un séjour d'étude à l'étranger, mais aussi à un logement durant la scolarité, son équipement et d'une façon plus générale, toute dépense de nature à favoriser les conditions de vie durant les études.

Critères d'éligibilité

• Être âgé au minimum de 18 ans et de moins de 26 ans au 31 décembre de l'année de candidature, sans condition de nationalité.

- Être en capacité de justifier sa situation financière.
- Suivre un parcours dans l'un des 15 IUT du Grand Est listés ci-dessous, quels qu'en soient la filière et le niveau.

Comment participer ?

1. Consultez les modalités de candidature et les critères d'éligibilité.
2. Déposez votre dossier de demande de bourse en ligne sur le site de la Fondation de France www.fondationdefrance.org/fr/appels-a-projets, au plus tard le 16 novembre 2022 à 17h.

Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.

La sélection des projets se déroulera fin novembre, par un jury composé d'experts, de représentants des IUT et de la Fondation de France.

Les résultats seront dévoilés en fin d'année.

Calendrier de l'appel à candidatures 2022

Dépôt des candidatures : jusqu'au 16 novembre 2022

Commission d'évaluation : fin novembre 2022

Décision communiquée par courrier : fin décembre 2022

Liste des IUT éligibles : IUT de Colmar, IUT Épinal-Hubert Curien, IUT de Haguenau, IUT de Longwy-Henri Poincaré, IUT de Metz, IUT de Moselle-Est, IUT de Mulhouse, IUT de Nancy-Brabois, IUT Nancy Charlemagne, IUT de Reims-Châlons-Charleville, IUT de Saint-Dié-des-Vosges, IUT de Strasbourg Louis-Pasteur, IUT de Strasbourg-Robert Schuman, IUT de Thionville-Yutz, IUT de Troyes.